

Raymond James nommée l'un des meilleurs employeurs en C.-B. pour la quatrième année

Nous sommes heureux d'annoncer que Raymond James a été reconnue comme l'un des meilleurs employeurs en C.-B. en 2019.

« Recevoir cet hommage dans le cadre du programme des meilleurs employeurs en C.-B. pour la quatrième année consécutive réaffirme ce que nous savons déjà : le fait que nos gens ont contribué à créer le type de firme où les personnes de haut calibre veulent venir et faire carrière. C'est grâce au travail de tout le monde que nous faisons la différence et que notre firme connaît le succès », a déclaré Paul Allison, président et chef de direction de Raymond James Ltée.

C'est maintenant la 14^e année que ce concours annuel des meilleurs employeurs en C.-B. est organisé par les éditeurs du programme des *100 premiers employeurs au Canada*. Cette reconnaissance est accordée aux employeurs de C.-B. qui sont chef de file dans leur industrie du fait qu'ils offrent un lieu de travail de qualité exceptionnelle. <https://www.canadastop100.com/bc/>

Les rédacteurs en chef du magazine *Les 100 meilleurs employeurs au Canada* évaluent les employeurs selon les mêmes critères que ceux du concours à l'échelle nationale : (1) installations du lieu de travail; (2) ambiance de travail et sociale; (3) avantages sociaux liés à la santé, les finances et la famille; (4) vacances et congés; (5) communications aux employés; (6) gestion du rendement; (7) formation et perfectionnement des compétences; (8) engagement dans la collectivité. Les employeurs sont comparés aux autres entreprises dans leur domaine pour déterminer lesquels d'entre eux offrent les programmes les plus avancés et les plus novateurs.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Peter Kahnert, vice-président principal, Communications d'entreprise et marketing : (416) 777-7052
peter.kahnert@raymondjames.ca